



Comité Social d'Administration Local du 26 mai 2026.

Ce Comité Social d'Administration local s'est tenu dans les locaux de la DDFiP du Pas-de-Calais. Il a commencé à 9 h 30 et s'est terminé à 17 h 05. La présidence était assurée par M. Jean-Marc Leleu, Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le secrétariat par la Direction et le secrétariat-adjoint par Mme Corine Collet de l'Unsa DDFiP 62.

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Approbation de procès-verbaux de CSAL.

Point 2 : Bilan d'activité 2025.

Point 3 : Plan de transition environnementale, bilan pour 2025.

Point 4 : Point d'étape sur la création du Centre Contact Amendes à Longuenesse.

Point 5 : Conséquences de la généralisation des Centres de contact des professionnels sur les SIE.

Point 6 : Point d'actualité sur la campagne IR 2026.

Point 7 : Suivi des engagements pris en séance.

Les syndicats présents à ce Comité Social d'Administration Local



Vos représentant(e)s CFTC DDFiP Pas-de-Calais au Comité Social d'Administration Local :

Frédérique Monchy
Titulaire, S I P de Lens

David Kaczmarek
Suppléant, E D R 62

Sébastien Duhamel
Expert, P C E Arras

Le procès-verbal du C S A L du 25 novembre 2025 a été approuvé par l'ensemble des Organisations syndicales présentes.



Point 2 : Bilan

d'activité 2025 ...

Comme chaque année, car c'est devenu une véritable tradition « dégéfipienne », la Direction nous a présenté son magnifique et exceptionnel rapport d'activité... La Direction est heureuse, la direction est contente, la direction est fière d'elle-même.... Bref, tout va bien dans le meilleur des mondes si on se fit à ce superbe document. Ce magnifique état des lieux, c'est l'arbre qui cache la forêt, ou bien la partie visible de l'iceberg... En tous cas, ce document est très bien rédigé, donc, CFTC DDFIP 62 tient à saluer l'excellent travail fait par le comité de rédaction, mais surtout pas celui fait par le Directeur de la publication... il ne faut pas confondre !!!

Rapport d'activité

2 0 2 5



Et donc, comme chaque année lors de la présentation du rapport d'activité, , nous sommes donc totalement en désaccord avec la façon de voir les choses de la direction... Mais, nous y sommes habitués depuis des années qu'elle nous fournit ce type de document. Ce rapport compte 13 pages (soit 20 de moins que l'année dernière) , ce qui est assez étonnant, dans lesquelles, il n'est nulle part fait mention des choses qui ne vont pas dans nos services .. comme les suppressions d'emplois, le stress au travail, les fermetures de services et les incontournables restructurations de la Direction avec son N R P, ainsi que toutes les questions que nos collègues se posent sur leur avenir ... Mais, manifestement, ce n'est pas du tout le soucis de notre directeur ...

Bref, comme aurait dit Daniel Balavoine, « Dieu que c'est beau »



>>> Ce rapport d'activité est accessible sur notre site depuis la page sur le CSAL 26 mai.



Point 3 : Plan de transition environnementale, bilan pour 2025 ...

Plan d'action 2025

● Actions menées en 2025

178 agents ont suivi l'e-formation être écoresponsables au bureau. 2 audits ont été réalisés par le bureau VERITAS sur les installations des centres des finances de Béthune et Arras Montuelle. Ces audits s'inscrivaient dans le cadre du programme Objectif Employeur. IL y a eu des déploiement des places dédiées à la pratique du covoiturage. Sur Mai à Vélo, la DDFIP a terminé 1 sur 43 directions territoriales. 43 collègues ont parcouru 10 669 kms. Sur l'axe immobilier, 190.000 € ont été investis en maintenance et correctif sur les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. 2 audits de la mission AGILE ont été réalisés sur Arras et Béthune (après Lens et Boulogne sur 2024)

La DDFIP 62 devait diminuer ses consommations énergétiques de 40 % d'ici 2030. Les résultats qu'elle présente montre que les consommations ont bien diminuées.

Electricité : 39 %

Gaz : 60 %

Fluides en global : 54 %.

La direction indique que les restaurants administratifs d'Arras, Lens et Béthune sont conventionnés avec les Alchimistes pour la transformation en compost des déchets alimentaires. 1,8 t valorisée en 2025 contre 2,07 t en 2024 soit une diminution de nos déchets alimentaires de 12 %.



● Bilan des émissions de Gaz à effet de serre (BEGES) Année de référence 2024

La DGFIP a initié un nouveau BEGES afin de répondre à ses obligations. Une déclinaison a été livrée pour chaque direction territoriale. Pour le Pas-de-Calais, les 4 premiers postes d'émissions sont les déplacements de personnes, les énergies des bâtiments, les achats et les immobilisations. En terme d'émissions cumulées, la DDFIP (2.589 kgCO₂eq/agent) est en dessous de la moyenne nationale (2.941 kgCO₂eq/agent) mais au-dessus de la moyenne de sa catégorie (2.375 kgCO₂eq/agent). Comparées à 2019, nos émissions ont diminué de 19 % (DGFIP -5%).

Le premier poste concerne les déplacements de personnes dont 82 % pour les trajets Domicile Travail. Le taux de retour de l'enquête adressée aux agents a été de 41 % contre 39 % au national. La distance moyenne en 2024 est de 22 kms (17 kms en 2019). 9 % des déplacements font moins de 2 kms et pourraient donc être évités. Les déplacements professionnels ont représenté 1.544.000 de kms (voitures, trains ou avion). Les émissions liées aux voitures ont diminué de 13 % pour la DDFIP (-21 % au national).

Le poste Achats représente 15 % des émissions totales. Les postes importants sont l'affranchissement, les travaux et entretien, les fournitures et matériels et le papier). Un point spécifique est réalisé sur le papier avec les quantités physiques. Nos impressions ont diminué de 59 % entre 2019 et 2024 (-34 % au national).

Le poste Immobilisations reprend les émissions liées à la construction ou à la fabrication de biens : bâtiments, parc informatique et véhicules lissés sur leur durée d'amortissement. Nos émissions ont diminué de 2 % sur ce poste. 2024 correspond à la fin de travaux liés au NRP en revanche le développement du télétravail, des doubles écrans ont augmenté la part correspondant aux immobilisations liées à l'informatique.



Point 4 : Point d'étape sur la création du Centre Contact Amendes à Longuenesse ...

Pour la création du centre de contact amendes , les effectifs sont maintenant connus, il y aura 2A+ , 2 A et 6B dont les postes sont tous pourvus et 40 C.

Pour les emplois de catégorie C , il n'y a eu qu'une seule candidature spontanée , ensuite , 26 C Stagiaires y seront affectés en sortie d'école et seront présents sur le site de Longuenesse à partir du 24 août 26.

Il reste donc 13 postes qui seront donc des contractuels dont le recrutement va commencer rapidement.

Tous les agents seront en place au 1er septembre et l'ouverture du CCA sera effective au 1er octobre 2026, ce qui laissera une période de formation d'un mois ..

Un accueil des nouveaux arrivants se fera spécifiquement sur le site de Longuenesse pour les collègues concernés, après celui d'Arras.



Point 5 : Conséquences de la généralisation des Centres de contact des professionnels sur les SIE.

La Direction nous informe qu'à compter d'octobre 2026, les centres de contact des professionnels (CC Pros) couvriront l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi que les DROM. Ce dispositif reposera sur un réseau de 14 centres, assurant le traitement des appels des usagers professionnels du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h (horaires hexagone), via un numéro national dédié.

Conséquences organisationnelles locales :

- La gestion du téléphone en SIE : Les SIE ne recevront plus d'appels sur le standard téléphonique du service. Les agents continueront à disposer de lignes téléphoniques fixes pour leurs activités professionnelles et les échanges internes. En revanche, ces numéros ne devront plus être communiqués aux usagers, Si, malgré ces consignes, les lignes directes continuent d'être utilisées par les usagers, un changement de numéro pourra être envisagé. A titre d'information, le nombre total d'appels décrochés en 2025 par l'ensemble des SIE du Pas-de-Calais a dépassé les 9.000.

- Le traitement des E-Contacts en SIE : Les CC Pros sont compétents pour traiter 11 formulaires pour les directions relevant de leur périmètre. Lorsque la demande ne relève pas de leur champ de compétence (ex : mauvaise qualification du formulaire), elle est transférée au SIE compétent après une première analyse. Les CC Pros sont sensibilisés à transférer sans délai ces demandes. En 2025, le délai moyen de transfert est de 2 jours. Les SIE conservent une compétence exclusive pour le traitement des autres formulaires e contacts. Au niveau local, les SIE du département ont traité au total 36.470 E-contacts sur l'année 2025, tous types de demandes confondus.

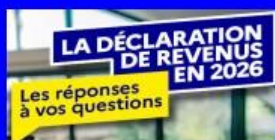
- Traitement des rendez - vous : Lorsque la situation d'un usager ne peut être traitée dans le cadre de l'assistance de premier niveau, un conseiller peut proposer un rendez-vous téléphonique via l'agenda APRDV du service gestionnaire, dans un délai minimum de 48 h.

Rappel relatif à l'harmonisation des pratiques :

- L'harmonisation des pratiques est indispensable pour permettre aux CC Pros de traiter un maximum de demandes sans transfert vers les SIE ou les antennes. Une démarche collaborative menée en 2024 et 2025 a permis d'identifier et de formaliser des processus métiers communs dans les services en charge de l'accueil, de la gestion et du recouvrement des usagers professionnels.

Relation et coordination entre les différents acteurs :

- La DDFiP nous indique qu'afin de faciliter les échanges, dans chaque direction un référent CC Pros est désigné, chargé de faire le lien avec l'encadrement du centre et d'organiser des échanges réguliers (qualité des prises de rendez-vous, pertinence des transferts, difficultés rencontrées, etc.). Ce référent doit disposer de bonnes qualités relationnelles afin de favoriser des échanges constructifs. Pour la DDFIP du Pas-de-Calais, c'est un rédacteur de la Division Assiette de l'impôt et missions foncières qui est nommé.



Point 6 : Point d'actualité sur

la campagne IR 2026 ...

Pour un suivi chiffré , les indicateurs ont été arrêtés au 20 mai 2026, après 6 semaines de campagne. il y a eu 81.000 E Contacts au point de vue national, un accueil physique tout venant de 34.200 contribuables , chiffre en baisse de 12% par rapport à 2025 sauf pour le SIP de Lens qui lui est en augmentation. il y a une baisse de 10% de l'accueil téléphonique tout venant de 17.200 appels.

Spécifiquement pour le Pas De Calais, il y a eu 12.200 E Contacts (baisse de 7%) , 6.000 Balfus, 7.000 appels Bali par le numéro national avec 164 vacations .

900 rendez-vous physiques ont été effectués (baisse de 13%), plus de 4.000 rendez-vous téléphoniques ont été réalisés (baisse de 21) et a peu près 400 visites France Service . Le taux de décroché est à 86%.

Au 20 mai 2026, 53% des déclarations ont été traitées, à savoir 290.000 en ligne, 15.000 sur smartphone et 41.000 en papier , ce qui représente encore 12%de la totalité des déclarations.

Demande

Suite de données

C S A L du 25 novembre 2025

Visite préalable à l'ouverture du CCA par les représentants du personnel.

Une visite sera programmée à l'été 2026, une fois que les travaux seront achevés.

C S A L du 12 décembre 2025

Mise en place de deux groupes de travail : un pour la campagne déclarative et un pour la campagne des avis.

Un GT sur la campagne déclarative a lieu le 2 avril 2026. Un autre GT sera organisé en amont de la campagne des avis.

C S A L du 10 avril 2026

Revoir la date de mise en œuvre effective des nouvelles modalités d'accueil des TH initialement prévue au 1er juin.

Les nouvelles modalités d'accueil des TH exclusivement sur rendez-vous ont été modifiées dans Topad au début du mois de mai pour mise à jour des documents issus d'Hélios (lettres de rappel, mises en demeure) ainsi que dans le système informatique des ordonnateurs au cours du mois d'avril pour l'édition des asap. Toutefois, pour Arras CH, le chef de poste a indiqué maintenir un accueil tout venant jusqu'à la rentrée du mois de septembre afin que les usagers aient le temps de s'adapter au changement.

Informers les agents de la raison pour laquelle certaines fiches de postes ne font pas l'objet d'une publication dans le cadre du mouvement de mutation.

Le 13/04 la page Ullo des fiches de poste a été mise à jour avec le message suivant :

Il est précisé que certaines fiches de poste ne font pas l'objet d'une publication afin de tenir compte de situations RH particulières, notamment les priorités accordées par le directeur aux cadres A qui voient leur poste supprimé ou transformé du fait des restructurations de service réforme des PCE, spécialisation hospitalière, ...).

Dans le bilan de la formation, quelles sont les modalités de calcul du taux d'absentéisme ?

Les données présentées dans le bilan de la formation sont issues d'une requête de Sem@for qui comprend :

- Les agents qui ne se sont pas présentés à une session en format présentiel / distanciel, quel que soit l'organisateur (Local/CIF/Enfip/CFP).
- Les agents inscrits à une formation qui ne l'ont pas déroulée dans le délai imparti.



Suite à notre visite sur le site de Boulogne , nous avons appris que le gardien-concierge était en arrêt pour une assez longue durée. Les collègues s'interrogent et souhaitent savoir quelles vont être les mesures mises en place pour fermer le bâtiment le soir à 19 H 00.

Il n'y a pas eu de candidature en interne pour le poste de gardien concierge sur le site de Boulogne-sur-Mer, un recrutement contractuel va donc être mis en place .

Pour la gestion des ouvertures et des fermetures, un planning est prévu , la gestion automatique des alarmes n'est pas possible , c'est donc une responsabilité collective qui est attendue (vérification des fenêtres , des lumières et surtout qu'il n'y ait plus personnes sur le site .)



Connaissez-vous les valeurs de la CFTC ? Elles ont un socle commun : l'humain avant tout. Nous nous rassemblons autour du « Mieux vivre ensemble », ainsi que de la tolérance, du partage et de l'entraide. En un mot comme en cent, voyez Plus grand avec la CFTC.